



Un nouveau service pour répondre aux défis socio-démographiques
du « bien-vieillir » à Angers :
Conseil, accompagnement, personnalisés aux seniors et aux aidants.

Conseil municipal du 24 avril 2023



Centre communal d'action sociale

83, rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 • Tél :
www.angers.fr •



angers.fr



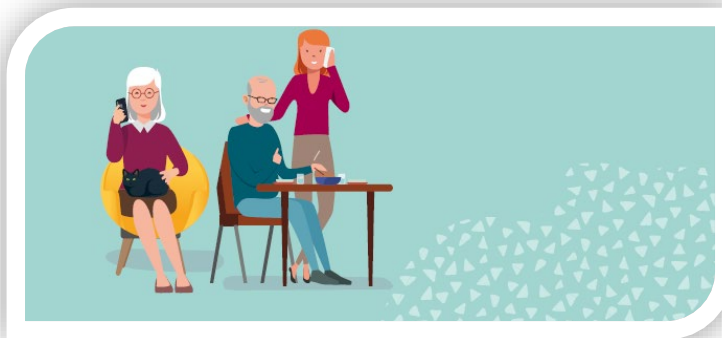
Une ambition politique forte pour le « bien-vieillir » sur le territoire angevin

- Une Ville qui agit **sur l'amont, au domicile**, pour l'ensemble des Angevins avec deux outils puissants de **prévention et de lutte contre l'isolement** :
 - **Angers seniors animations** :
 - 2 000 seniors ;
 - 25 000 participations.
 - **Le CLIC, la Plateforme de répit et le portage de repas** :
 - 1 800 personnes accompagnées par le CLIC ;
 - 500 aidants par la PFR ;
 - 400 personnes par le portage de repas et la veille associée ;
 - 70 personnes par l'animation à domicile.



Une ambition politique forte pour le « bien-vieillir » sur le territoire angevin

- Une Ville qui agit **sur l'aval du domicile et héberge près de 700 seniors** :
 - Des **résidences autonomie** qui se distinguent par le **niveau d'accompagnement et la vulnérabilité des seniors accueillis**, avec un fort niveau d'accessibilité financière.
 - Un **Ehpad** dans les standards de taux d'encadrement préconisés par le Défenseur des droits.
 - Un **plan de prévention ambitieux** pour l'ensemble de ses résidents.
- Une ville en proximité de ses habitants grâce à ses **Espaces-seniors** pour apporter l'offre du CCAS et de ses partenaires au cœur des quartiers.



Les enjeux d'un nouveau service

- **Continuer à bien vieillir à Angers** : à domicile, en bonne santé, entouré et intégré socialement le plus longtemps possible.
- **Anticiper la « vague seniors »** :
 - L'Aura prévoit 34 580 personnes de plus de 60 ans en 2030 à Angers (+ 6 % depuis 2010).
 - À partir de 2030, la génération des baby-boomers atteindra l'âge de 85 ans et l'accélération de son entrée en dépendance.
 - En 2019, 6 000 Angevins avaient plus de 85 ans. Ils devraient être 3 fois plus nombreux en 2050.
- **Soutenir des aidants de moins en moins nombreux** :
 - Les évolutions de la société (divorces, baisses de la natalité, allongement de la durée du travail...) font présager un manque important d'aidants et une augmentation de l'isolement



Les objectifs de Cap seniors & aidants

- Offrir aux seniors de plus de 60 ans et à leurs aidants un **service public** d'information et d'accompagnement **100 % accessible** pour casser l'effet « **parcours du combattant** ».
- Répondre à la question du **non-recours aux droits des seniors**.
- **Soutenir les aidants** dans la recherche et la mise en œuvre de **solutions et l'accès à du répit**.
- Renforcer la **lutte contre l'isolement et la prévention**.



Cap seniors & aidants concrètement :



- Regroupe les équipes du CLIC, de la Plateforme de répit et veille en **doublant leurs effectifs**.
- Intègre les équipes de portage de repas à domicile en développant le rôle de veille de cette activité.
- Déploie un **nouveau guichet unique téléphonique** depuis le 3 avril, avec un **horaire d'ouverture 3 fois plus étendu** que celui du CLIC.
- **Montée en gamme de réponses** avec des équipes de professionnels formées au repérage global des fragilités.
- Développe un **centre de ressources** comme repère pour les acteurs du territoire et **catalyseur** d'échanges et de projets sur le territoire angevin.

Un plan de communication volontariste :

- Affichage dans les établissements municipaux et du CCAS.
- Affichage dans **200 commerces**.
- Diffusion de cartes dans **300 commerces de proximité**.
- **Site internet, réseaux sociaux et affichage digital** (Ville / Irigo).
- Courriers et kits de communication à **800 professionnels de santé et 200 partenaires**.
- Conférence de **presse** le 11 avril, *Vivre à Angers*, Newsletter du Contrat local de santé, journaux de bailleurs...



En synthèse

NOUVEAU SERVICE
ouvert depuis le 3 avril 2023

QUOI ?

Un guichet unique pour apporter les réponses aux questions des seniors et des proches aidants sur des horaires élargis.

Un centre de ressources pour les Angevins et les professionnels sur l'ensemble des services à destination des seniors et de leurs aidants.

QUAND ?

Depuis le 3 avril

- > Lundi, de 9 h à 19 h
- > Mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 17 h 30
- > Jeudi, de 14 h à 17 h 30

POUR QUI ?

- > Pour les seniors angevins de plus de 60 ans
- > Pour les aidants de seniors
- > Pour les professionnels ayant besoin d'information

OÙ ?

Accessible :

- > au **02 41 05 49 05**
- > ***cap.seniors.aidants@ville.angers.fr***

COMMENT ?

Par téléphone ou après un premier contact par e-mail, une équipe **réalise une analyse globale de la situation et évalue le besoin** pour y apporter les réponses ou les orientations les plus adaptées.

Centre communal d'action sociale

angers.fr





02 41 05 49 05

cap.seniors.aidants@ville.angers.fr

Lundi de 9h à 19h

Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 17h30

Jeudi de 14h à 17h30